



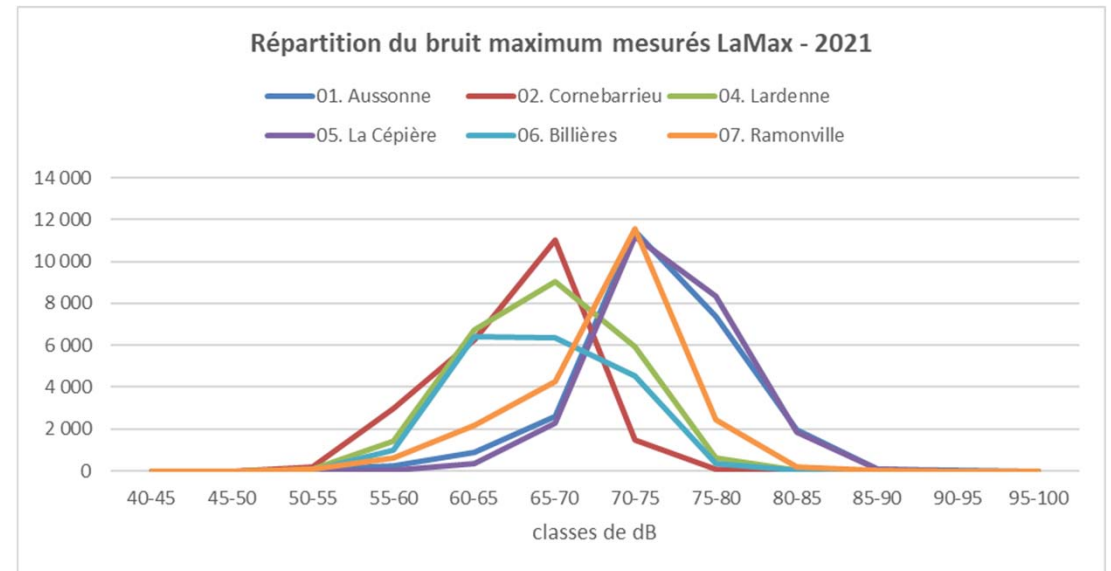
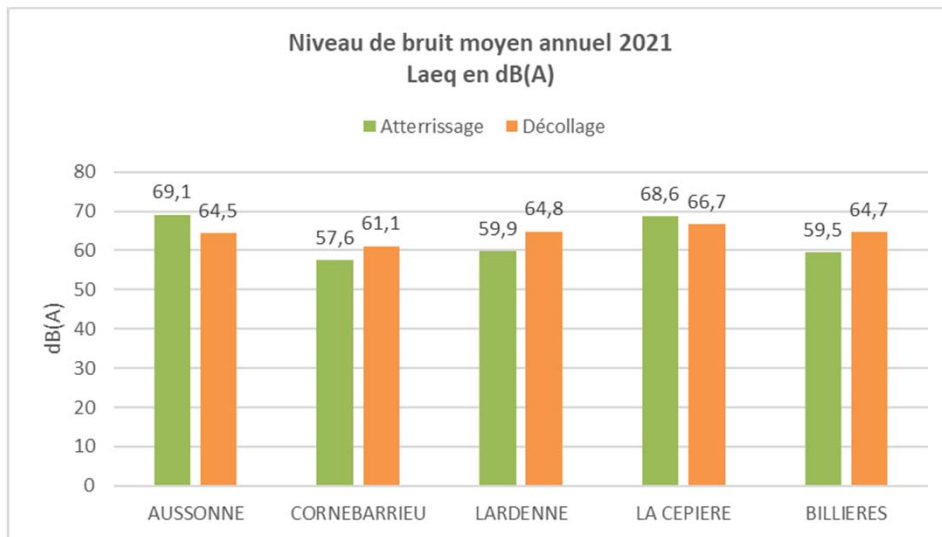
Indicateurs de performance Environnement 2021

sommaire

- **Climat sonore : bruit aéronautique, aide à l'insonorisation**
- **Consommation de ressources : énergies, eau, déchets**
- **Emissions : qualité de l'air, émissions des aéronefs**
- **Biodiversité**
- **Energies renouvelables**
- **Bilan des émissions de GES**

01 Climat sonore

Le Système NOISE LAB mesure le bruit des avions sur 6 communes autour de l'aéroport.



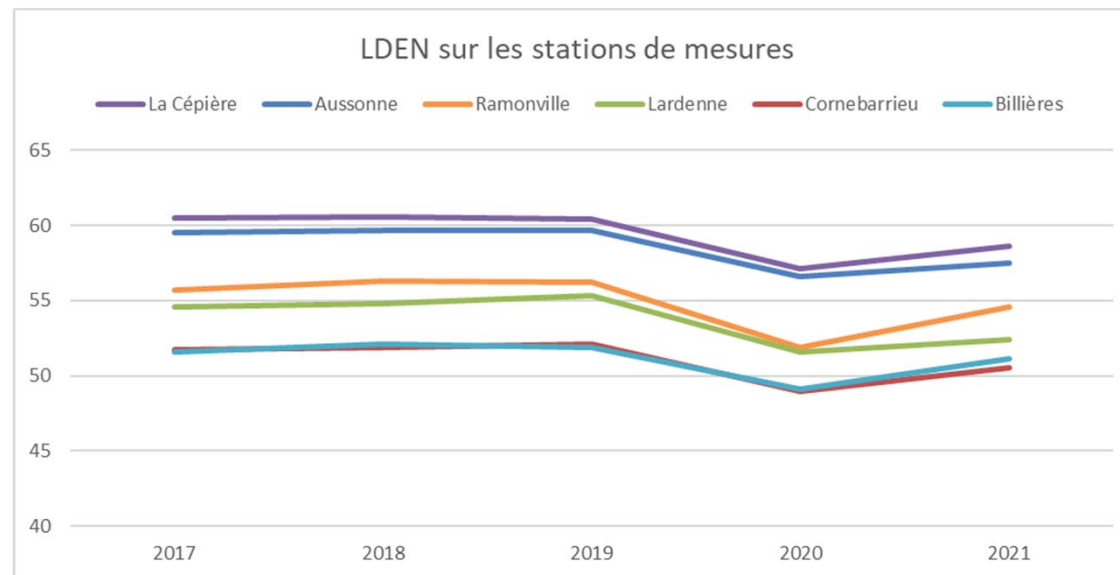
Le Laeq est une unité de bruit décrivant le bruit moyen calculé sur la durée de passage de l'avion.

Le LaMax représente le bruit maximum atteint lors du passage d'un avion au-dessus d'un capteur.

Ce graphique représente la répartition des bruits maximum mesurés, par classes de décibel.

01 Climat sonore

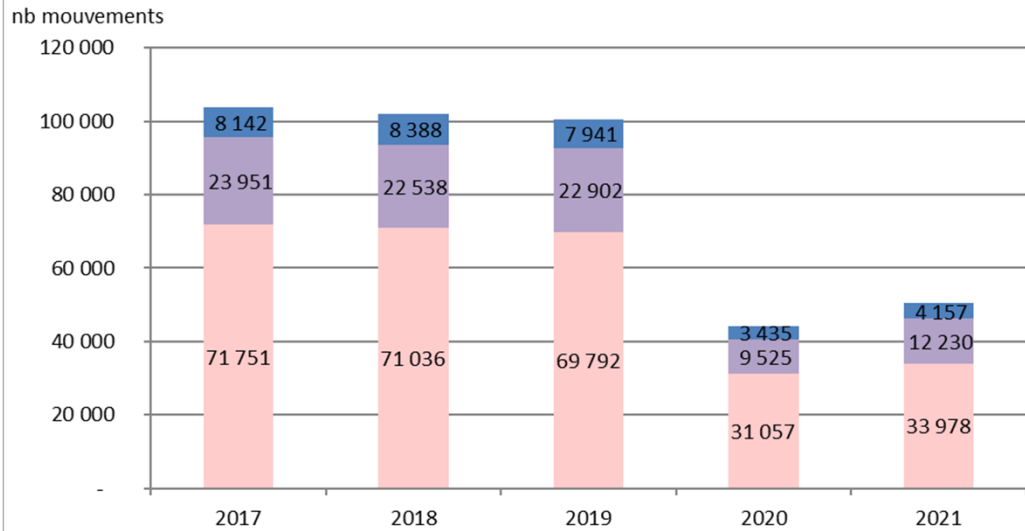
Le Lden représente le niveau de bruit (Level) pondéré jour (day), soirée (evening), nuit (night).



01 Climat sonore

Evolution du trafic par période

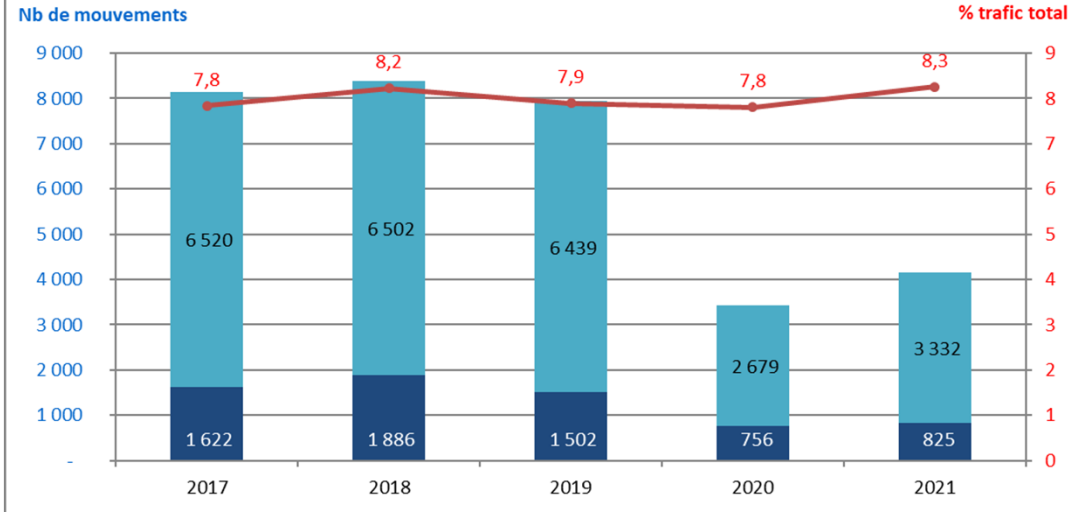
JOUR (6h-18h) SOIREE (18h-22h) NUIT (22h-6h)



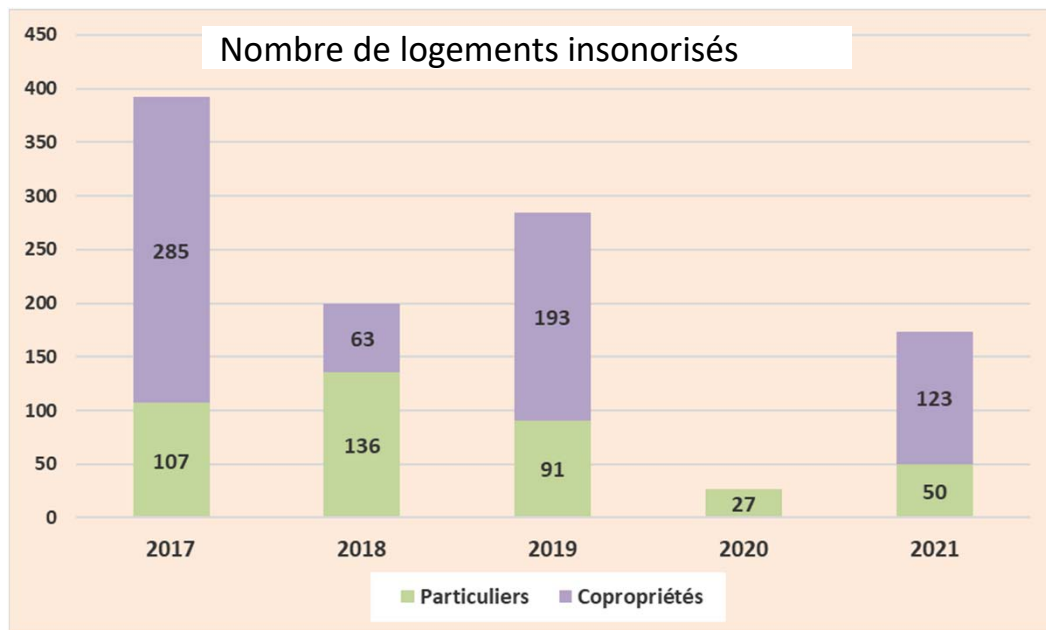
* un mouvement : un décollage ou un atterrissage

Evolution du trafic nocturne 22h-06h

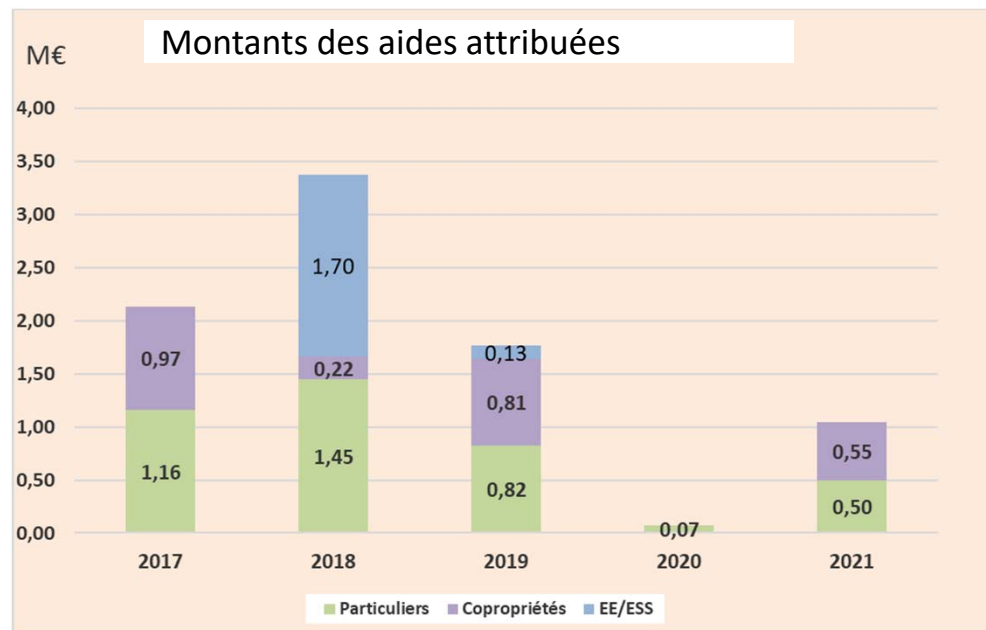
cœur de nuit (00h-6h) début nuit (22h-00h) part du trafic total (%)



02 Aide à l'insonorisation

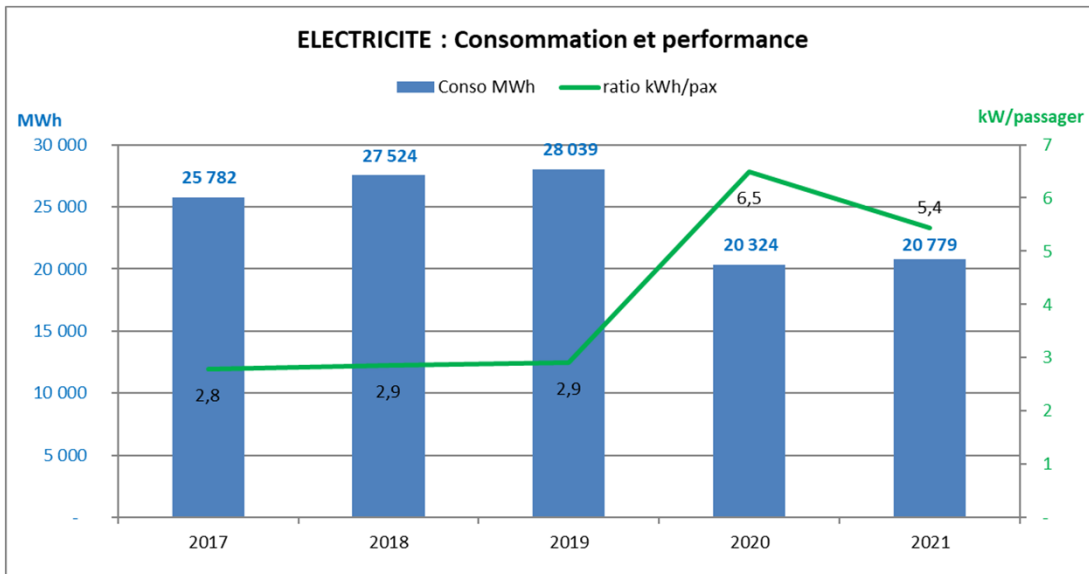


12 320 logements insonorisés depuis 1995

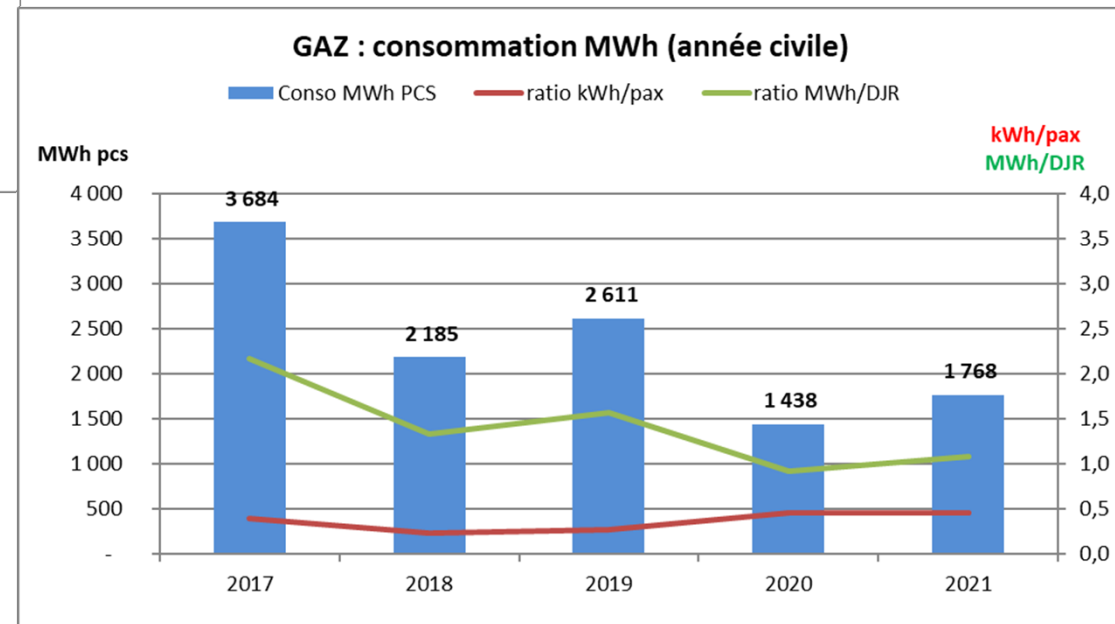


Environ 78 M€ engagés depuis 1995

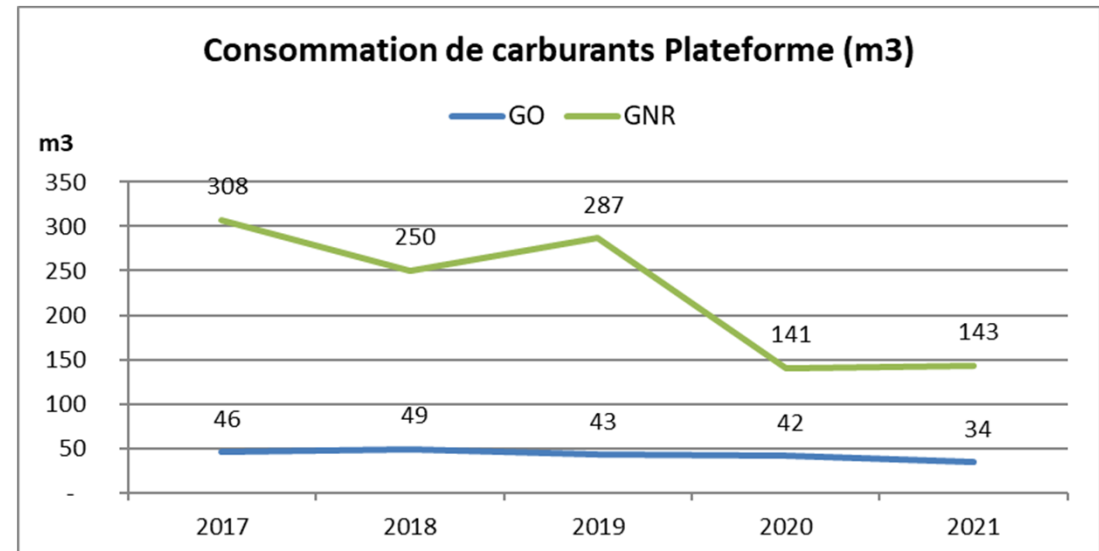
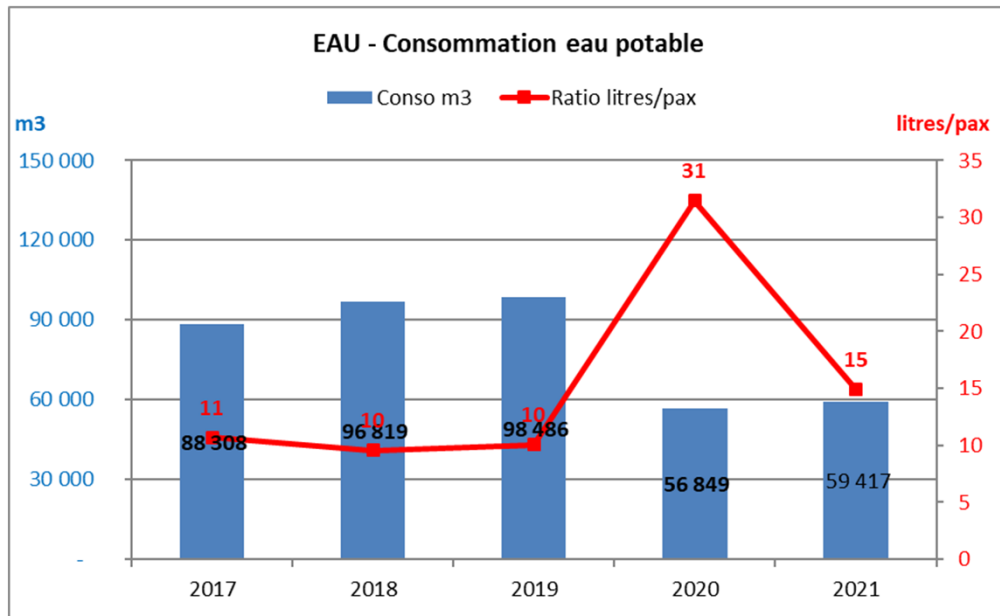
03 Consommations de ressources



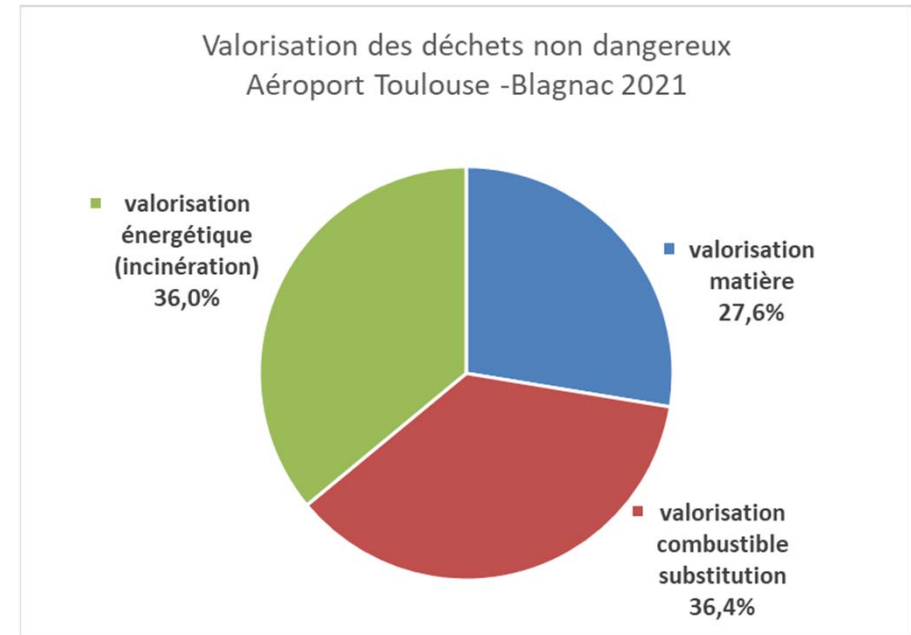
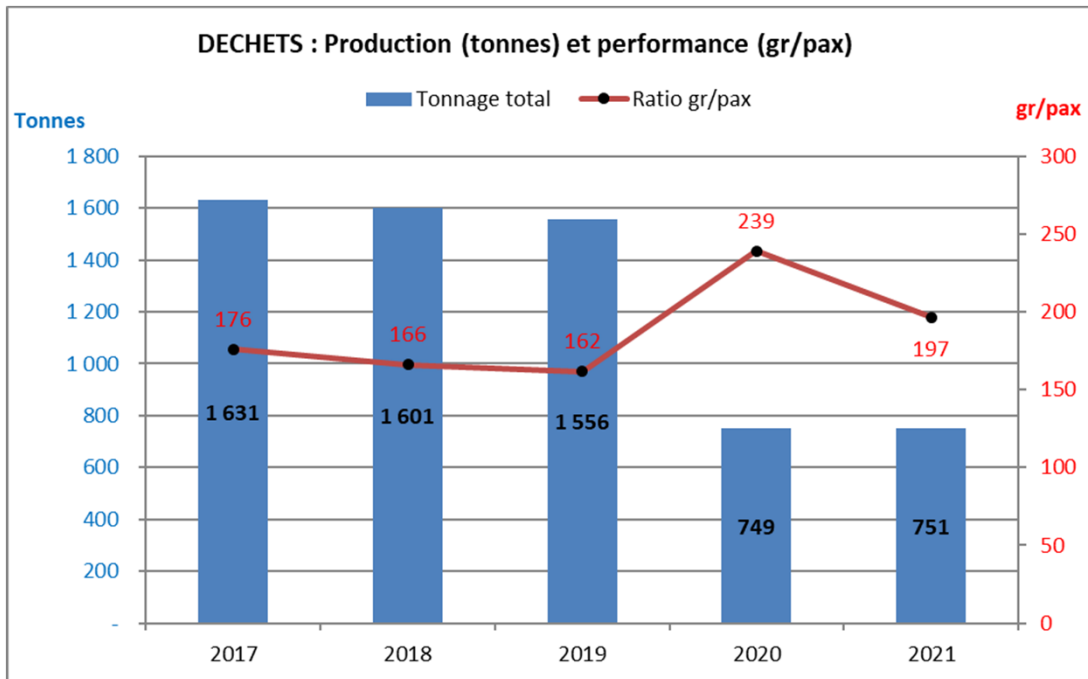
La consommation énergétique comprend l'éclairage, la climatisation ainsi que tous les autres usages de l'électricité. Le gaz est utilisé pour le chauffage.



04 Consommations de ressources

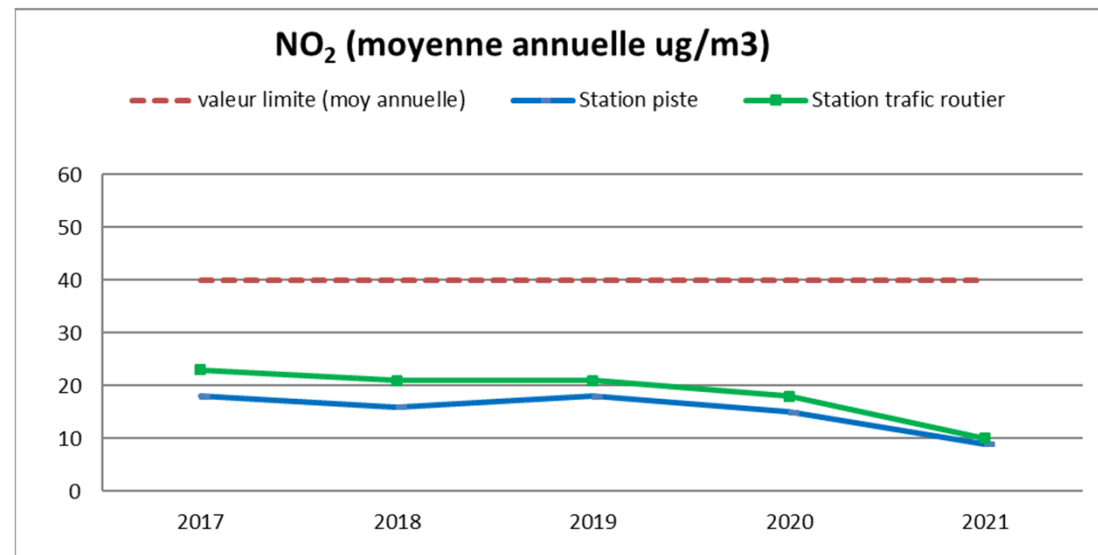
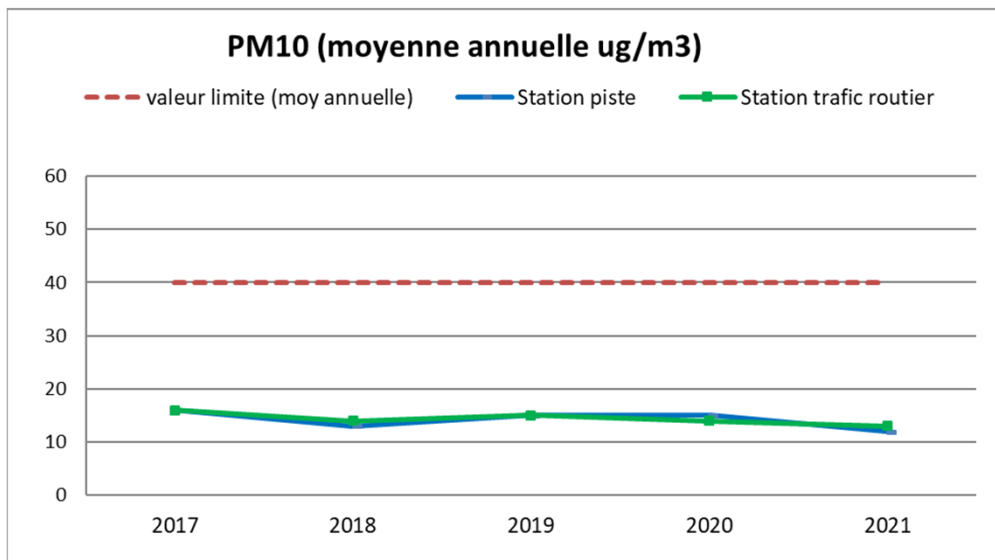


05 Production de déchets



- **Valorisation matière** : Recyclage (verre, papier, cartons, ferraille, déchets verts, bois, pneus)
- **Valorisation énergétique** : Incinération avec récupération d'énergie (DIB, ...)
- **Valorisation combustible de substitution** : transformation des déchets en combustibles utilisés dans les cimenteries
- **Enfouissement** : Mise en décharge (encombrants, déchets de balayage des voiries)

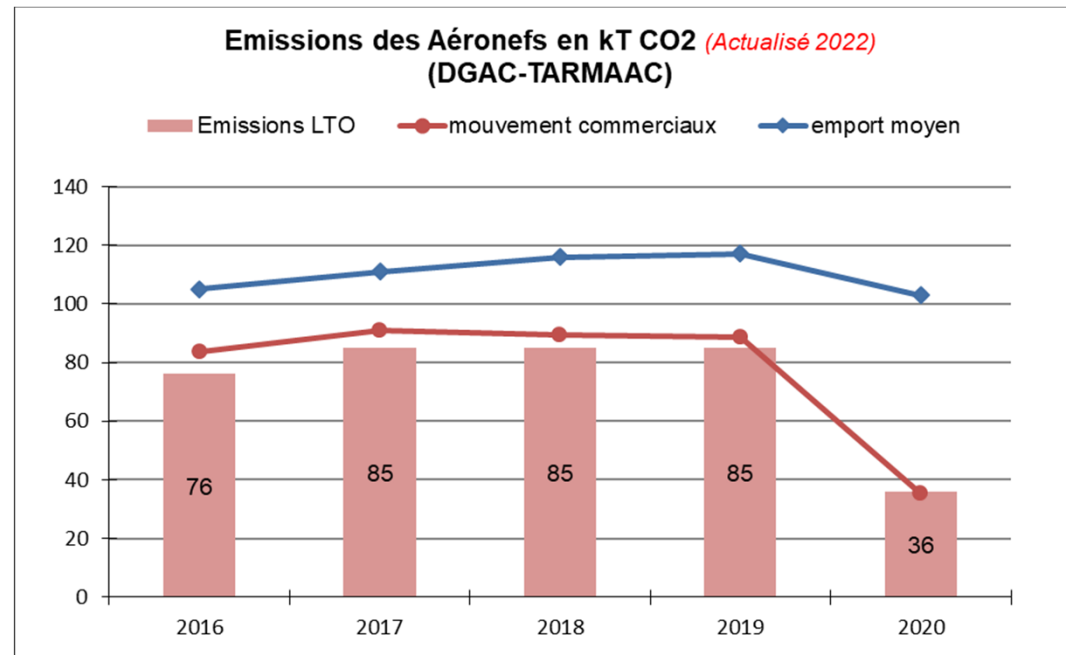
06 Qualité de l'air



2 stations mesurent en continu la qualité de l'air sur la zone aéroportuaire :
- La station TRAFIC ROUTIER est située sur les voiries à proximité du parking P4.
- La station PISTES est située à proximité des pistes et des parkings avions.
Les polluants mesurés sont le Dioxyde d'azote NO₂ et les poussières PM10.

Les résultats sont consultables en temps réel en ligne : <https://atmo-occitanie.org/>

07 Emissions aéronefs

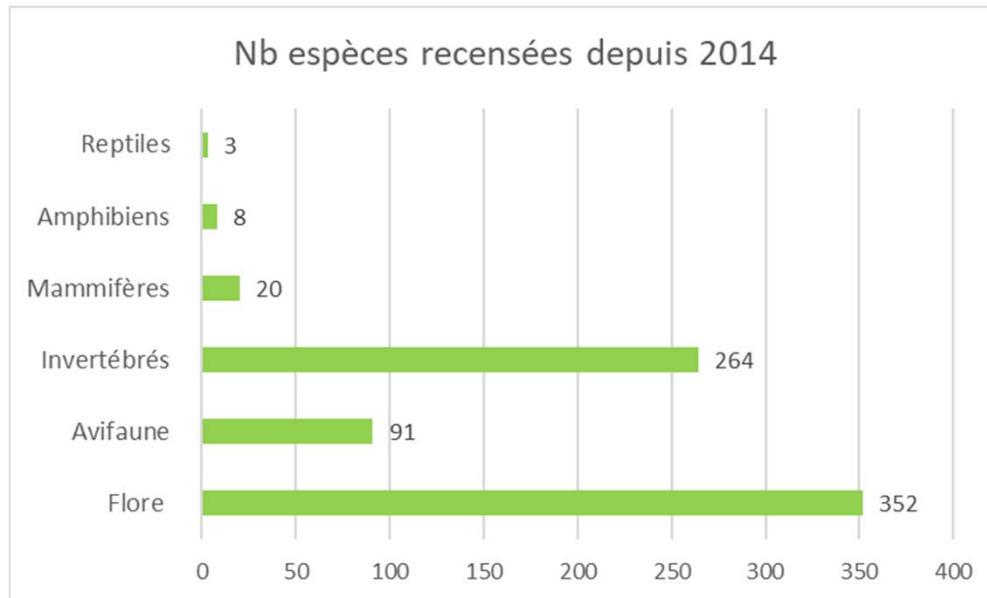


La DGAC calcule les émissions de gaz à effet de serre émises par les aéronefs sur l'Aéroport Toulouse-Blagnac (en tonnes équivalent CO2).

Les émissions sont évaluées sur le cycle LTO qui constitue un cycle de mouvement d'avion sur un aéroport : le roulage au sol, les phases de décollage, d'atterrissage, un tour de piste.

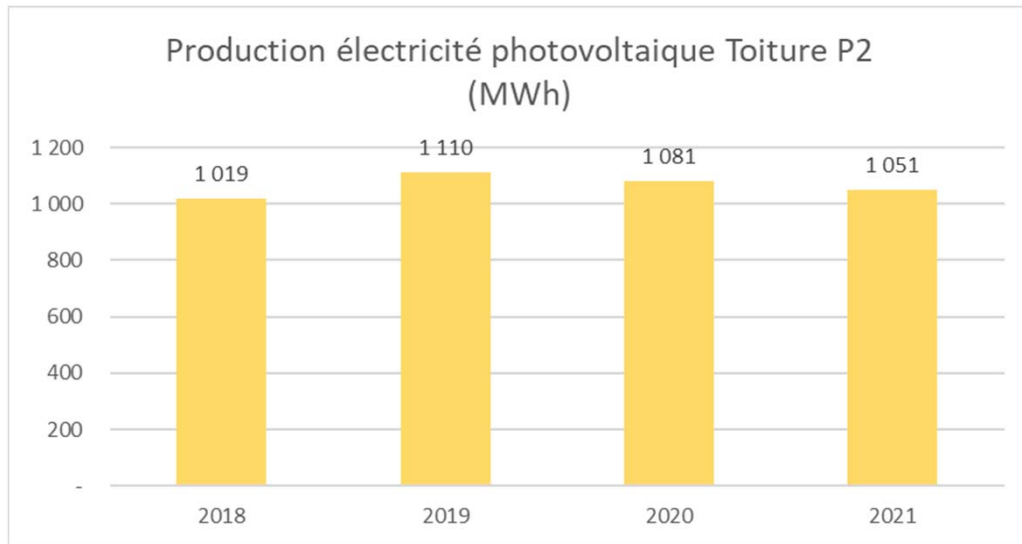
<https://www.ecologie.gouv.fr/emissions-gazeuses-liees-au-traffic-aerien>

08 Biodiversité



- Au total 738 espèces recensées depuis 2014
- 51 nouvelles espèces ont été recensées en 2021
- Près de 50% des espèces recensées depuis 2014 ont été observées en 2021

09 Production d'énergies renouvelables



- La production annuelle d'énergie photovoltaïque annuelle de la centrale du P2 représente
 - ✓ 2 fois la consommation du parking
 - ✓ 8% de la consommation de l'aérogare





10 Bilan des émissions de GES 2021

Airport Carbon Accreditation

Engagements

ENGAGEMENT CARBONE Lutte contre le changement climatique Aéroport Toulouse-Blagnac

Considérant les recommandations du GIEC et face à l'urgence climatique, l'Europe, La France et le secteur du transport aérien se sont engagés à agir, dans leurs périmètres de responsabilité, pour limiter le réchauffement global.

Pleinement conscient de ces enjeux sociétaux, Aéroport Toulouse-Blagnac (ATB) œuvre au développement de son territoire et d'un transport aérien toujours plus performant et soucieux de réduire son empreinte environnementale.

Engagé depuis 2010 dans le programme Airport Carbon Accreditation, Aéroport Toulouse-Blagnac s'engage résolument à poursuivre la démarche au-delà du niveau 3 obtenu en 2019, pour atteindre le niveau 4 au plus tôt.

Avec la signature en septembre 2019 de la résolution Net Zéro de l'ACI Europe (Airport Council International), Aéroport Toulouse-Blagnac a également confirmé sa détermination à atteindre l'objectif zéro émission nette de CO₂ au plus tard en 2050 (sans compensation).

Cet engagement est intégré dans la nouvelle stratégie CARE 2021-2025 de l'entreprise, à travers le Programme 3 « Renforcer l'insertion harmonieuse et durable au sein du territoire ».

Avec des actions tangibles, ATB a déjà prouvé sa capacité à réduire les émissions de GES de ses activités de 42% entre 2010 et 2019, avec une augmentation de 50% de passagers. Pour poursuivre la décarbonation des activités, Aéroport Toulouse-Blagnac mettra en œuvre les solutions adaptées, grâce à des projets partenariaux, aux évolutions technologiques et à des choix d'investissement judicieux.

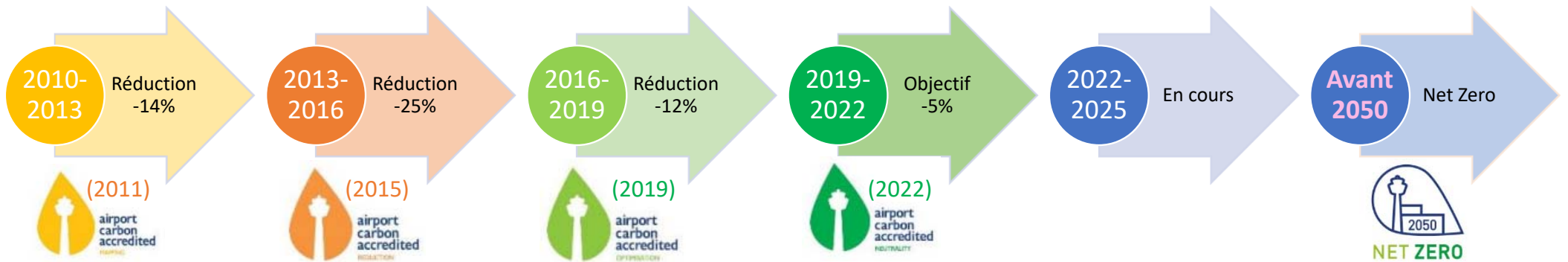
ATB mobilisera l'ensemble des partenaires de la plateforme pour participer collectivement à cette ambition, et placera la promotion de ces objectifs au centre du dialogue avec la communauté aéroportuaire.

Octobre 2021
Philippe CREBASSA



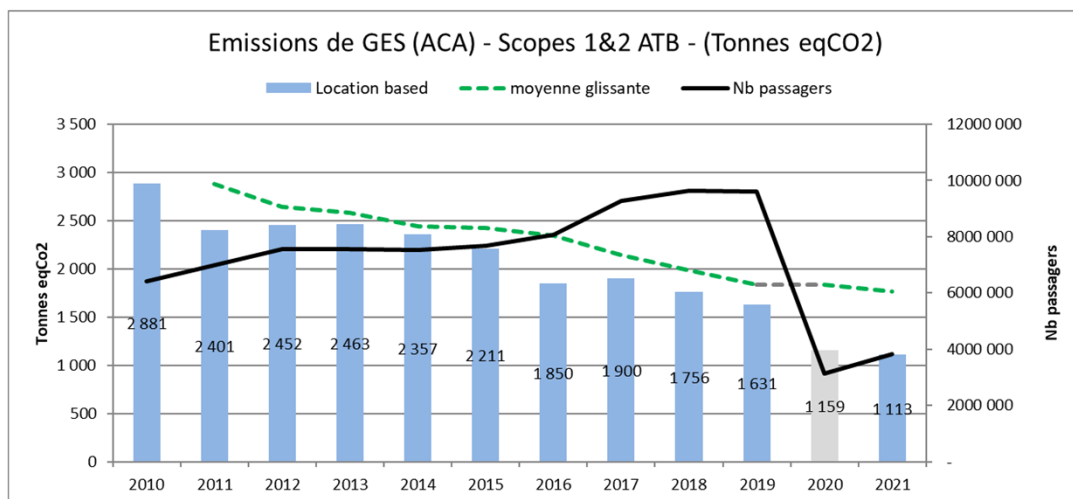
Président du Directoire

Objectifs (scopes 1&2)

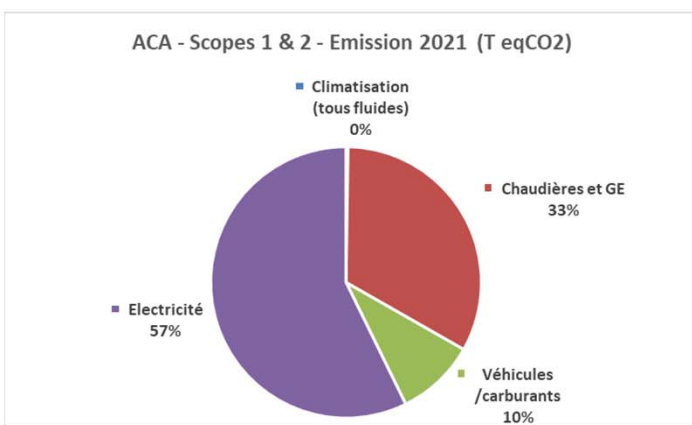
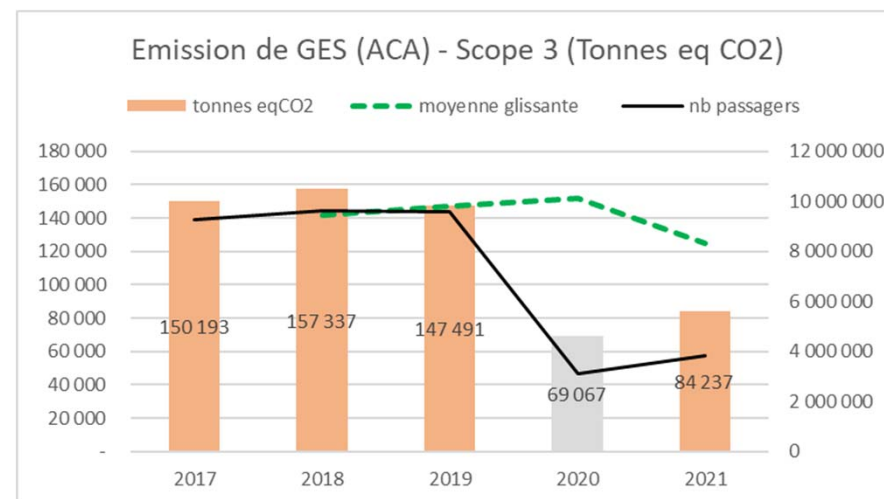


Emissions de GES

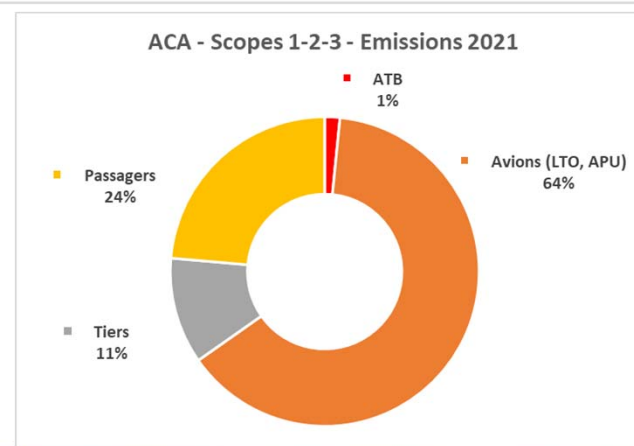
Scopes 1&2 (activités ATB)



Scopes 1-2-3 (toutes activités plateforme)



→ -60% depuis 2010 à fin 2021



Emissions de GES

Scopes 1&2 (activités ATB)

Les actions de réduction réalisées sur la période 2017-2021 :

- Chaudières :
 - raccordement chaufferie biomasse des halls A-B-C
 - Récupération chaleur B7/27 et Hall D
- Elec :
 - Éclairage
 - Projet Efficience
- Véhicules :
 - aucune action, baisse d'activité
- Climatisation :
 - Nouveaux GF avec nouveaux fluides faible émission

Scopes 1-2-3 (toutes activités plateforme)

Les actions de réduction réalisées sur la période 2017-2021 :

- Restriction de l'usage des APU (dans AIP en 2017)
- 400Hz sur FOX Hall A (2018)
- Plan de mobilité (tram, covoiturage, vélo)
- Projet EFFICIENCE (2020-2021)



- Compagnies** : procédures opérationnelles environnementales
- Assistants** : 100% tracma électriques, co-voiturage
- Loueurs** : 35% flotte électrique, 5 bornes de recharge sur base arrière
- Commerces** : couvert bambous, achats locaux, biodéchets
- Prestataires** : xxxx électrique
- Services officiels** : flotte e voitures électriques

Bilan zéro

Scopes 1&2 (activités ATB)

Compensation des émissions résiduelles

Critères de compensation

- Projet de séquestration carbone
- Co-bénéfices social et biodiversité
- Maximum de marge au projet

Projet « Sumatra Merang », opérateur PURE PROJET
Restauration de tourbières en Indonésie à Sumatra
1800 Tonne eq CO2 compensées (émissions ATB 2019)



CLIMAT :
2,6 millions de tonnes de CO₂ réduites d'ici 2021



ECOSYSTEMES :
22 934 hectares de tourbière préservés



ESPECES :
Restaurer les habitats d'espèces uniques et menacées comme le tigre de Sumatra, le Calao Rhinocéros et l'ours Malais.



CONDITIONS DE VIE :
Des initiatives de développement préparées avec les communautés locales. 145 emplois créés ou soutenus dans des domaines tels que la construction de barrages, les patrouilles forestières, etc.



INCLUSIVITE :
25% des emplois créés occupés par des femmes



ENTREPRISES DURABLES :
Soutien aux entreprises locales dans les villages proches du projet, comme le développement d'un modèle de pêche durable.



INVESTISSEMENT LOCAL :
Plus de 500,000 \$ investis dans les communautés locales

Accréditation



Programme Airport Carbon Accreditation



Un programme de réduction des émissions de gaz à effet de serre spécifiques aux gestionnaires d'aéroports



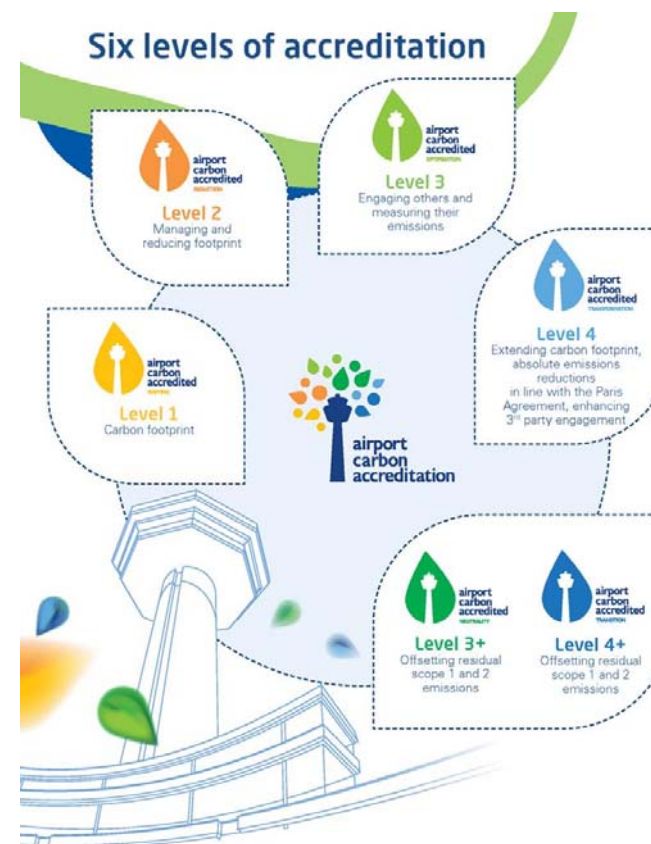
352 aéroports dans le monde (76 pays), soit 46% du trafic mondial de passagers



Programme créé par ACI en 2009



→ Objectif réduire les émissions de la plateforme en 6 niveaux d'engagement



Périmètre et les sources de GES

Scope	Source	Contrôle	Guide	Influence	GES
SCOPE 1	Sources fixes	Chaufferies gaz et groupes électrogènes			CO2, CH4, N2O
		Groupes froids et fluides frigorigènes			HFC
	Sources mobiles	Véhicules de service et engins spéciaux			CO2, CH4, N2O
SCOPE 2	Achat d'énergies	Achat électricité renouvelable			CO2
		Achat de chaleur renouvelable			CO2
SCOPE 3	Avions		Emissions à l'escale (APU)	Emissions cycle LTO (décollage, atterrissage, roulage)	CO2, CH4, N2O
	Source mobiles	Déplacements professionnels ATB			CO2, CH4, N2O
			Déplacements domicile-travail du gestionnaire	Déplacement domicile-travail des employés des tiers	CO2, CH4, N2O
			Ground support Equipment (GSE)		CO2, CH4, N2O
				Déplacements des passagers vers et depuis l'aéroport	CO2, CH4, N2O
	Déchets		Traitement des déchets		CO2, CH4
Achat d'énergies	Electricité revendue aux tiers			Achat d'électricité des tiers	CO2

Méthodologie normée

- Calculs : Emissions GES = Donnée d'activité x Facteur d'émission
- Audit externe tous les 2 ans
- Un référentiel qui intègre les normes internationales en vigueur :



Centre de ressources sur les bilans de gaz à effet de serre



ISO 14064



GREENHOUSE
GAS PROTOCOL



merci
de votre attention

AÉROPORT
toulouse blagnac 